

Mgr Grallet relève un prêtre de tout ministère

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 25 avril 2016



Suite au placement en détention du Père **Richard Pszczolkowski** pour avoir escroqué au moins deux dames âgées, Mgr **Jean-Pierre Grallet**, archevêque de Strasbourg, précise :

L'Archevêque de Strasbourg a appris avec consternation le placement en détention de l'Abbé Richard PSZCZOLKOWSKI, prêtre coopérateur à la communauté de paroisses de Soultz (Haut-Rhin), pour cause d'abus de faiblesse et de détournement de biens. Il a pris attache avec les autorités judiciaires compétentes.

S'ils sont avérés, ces faits sont totalement contraires au devoir humain et chrétien dont ce prêtre devait faire preuve, et il les condamne fermement.

Par mesure conservatoire, il a relevé le prêtre de tout ministère.

Ce prêtre d'une cinquantaine d'années officiait dans les paroisses de Wattwiller et d'Uffholtz. Il a été mis en examen le 6 avril pour abus de faiblesse sur personnes vulnérables mais également pour des violences sur ces mêmes personnes, une dame âgée et sa sœur, décédée avant la découverte des faits. Il aurait fait signer à ses victimes des actes officiels lui permettant de bénéficier d'assurances-vie et aurait même réussi à devenir le propriétaire de la maison

d'une de ses victimes.

[Source](#)